



- Nouvelles du programme
- Évènements
- Perspectives

## Le programme DigiSanté en bonne voie



Nous avons deux bonnes raisons de nous réjouir. D'une part, le Conseil national a approuvé le crédit d'engagement pour DigiSanté lors du vote sur l'ensemble durant la session de printemps

2024. D'autre part, la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États a recommandé à l'unanimité d'approuver ce crédit.

La réalisation de ces grandes étapes du programme nous encourage à poursuivre activement la phase de lancement qui court jusqu'à fin 2024.

Nous vous donnons ci-après un aperçu des travaux en cours et des prochains événements.

Bonne lecture !

Mathias Becher

Responsable du programme  
Digisanté

Marco D'Angelo

Responsable suppléant du  
programme Digisanté

## 1. Nouvelles du programme



Image symbolique  
coopération

La phase de lancement du programme se poursuit. La création de l'organisation du programme et des canaux pour l'implication des parties prenantes permet de poser les fondements du programme.

### **Organisation du programme**

En début d'année, nous avons franchi un grand pas avec l'audit lancé par le Contrôle fédéral des finances (CDF). Cet examen est en cours et un rapport sera vraisemblablement publié début 2025. En parallèle, la direction du programme élabore actuellement un plan de gestion et le mandat du programme, qui préciseront les objectifs stratégiques et l'envergure de DigiSanté tout en détaillant les compétences et la manière dont le programme sera mis en œuvre à partir de 2025.

Dans le cadre de la phase de lancement, un autre aspect central consiste à développer un concept de gestion complet permettant de renforcer les structures de gouvernance et de gérer efficacement des projets

### **Travaux préparatoires techniques**

Dans le même temps, nous avons bien avancé concernant la répartition professionnelle des structures dans le système de santé. Ce travail est décisif pour comprendre en profondeur la complexité structurelle et les exigences du système de santé et concevoir les projets en conséquence.

Les travaux liés à la vision architecturale pour DigiSanté progressent également et posent le cadre pour l'orientation technologique et l'intégration des composants du système. Ils reposent sur les enseignements tirés des flux de données du système de santé analysés par un groupe de travail du groupe spécialisé Gestion des données dans le système de santé.

## **Coordination**

Le Conseil national a complété les dispositions sur le crédit d'engagement pour le comité de branche. Celui-ci devrait être constitué d'acteurs externes et se concentrer sur les projets mis en œuvre à l'intention du DFI. Point déterminant : l'utilité attendue des projets pour les acteurs et les patients. De la même manière, le comité de branche est impliqué, lorsque des objectifs mesurables sont définis. Pour en savoir plus : [Le Conseil national vote un crédit de plusieurs millions pour le système de santé numérisé \(parlament.ch\)](#) (en allemand)

En parallèle, l'équipe du programme élabore la coordination qui garantira l'implication de toutes les parties prenantes de manière globale et à tous les niveaux. Cette plateforme permettra d'atteindre l'objectif stratégique du programme, à savoir la coordination des acteurs et des projets. Nous souhaitons impliquer non seulement les associations pertinentes des cantons et leurs collaborateurs, mais aussi la population.

## **Standardisation**

Pour la standardisation, une feuille de route des formats d'échange à utiliser à l'avenir a été établie.

Le « Plan directeur Spécifications 2028 » indique à quel moment eHealth Suisse publie les spécifications d'un projet, qui sont donc prêtes à être mises en pratique. Avant toute publication de projet, il est nécessaire d'établir un canevas sur le contenu d'un format d'échange, en se fondant sur une perspective commune recueillant l'approbation des parties prenantes. Dans le cas de la fiche électronique d'urgence, par exemple, il a été demandé aux acteurs concernés de définir les informations essentielles en cas d'urgence, comme la personne à contacter, les médicaments ou les allergies.

Les formats d'échange permettent un échange de données aisé entre les différents systèmes informatiques des professionnels de la santé, sans nécessiter de concertation particulière. Dans leurs spécifications, ils contiennent les normes techniques, syntaxiques et sémantiques nécessaires à un échange d'informations harmonisé. Pour l'élaboration de nouveaux formats d'échange, eHealth Suisse mise sur la norme HL7 FHIR.

Les formats d'échange existants ont été élaborés en collaboration avec les parties prenantes/groupes de parties prenantes concernés. L'ordre de

publication est déterminé en fonction des besoins pratiques. Les formats d'échange déjà diffusés doivent en outre être adoptés par le groupe spécialisé « Gestion des données dans le système de santé » (GGDS) en tant que recommandation nationale.

Plus d'information sur les formats d'échange

## 2. Évènements



Conférence nationale  
Santé2030

DigiSanté est régulièrement présent lors d'évènements liés à la numérisation dans le domaine de la santé, par exemple au premier trimestre 2024 lors de la Conférence nationale Santé2030 organisée par l'OFSP et placée entièrement sous le signe de la numérisation.

Le programme DigiSanté était représenté avec un atelier de mise en perspective des projets et un stand d'informations générales. Lors de sa première apparition publique en tant que cheffe du Département fédéral de l'intérieur, la conseillère fédérale M<sup>me</sup> Elisabeth Baume-Schneider a souligné que la numérisation dans le domaine de la santé constitue une priorité absolue : « La numérisation joue un rôle clé dans l'amélioration de la sécurité des patients ou encore dans l'allègement de la charge de travail des professionnels de la santé ».

Pour en savoir plus sur la Conférence nationale Santé2030 de cette année :  
« [Conférence nationale Santé 2030 sous le signe de la numérisation](#) »

Dans un cadre plus restreint, un nouvel atelier en ligne (« consultation DigiSanté ») a eu lieu en mars 2024. Durant cet échange informel avec les acteurs et les personnes intéressées, la direction du programme présente des informations actuelles sur DigiSanté et les participants mettent en avant les contributions et des retours de la branche concernant la numérisation dans le domaine de la santé. En mars, l'IG eHealth a présenté sa vision du paysage de la cybersanté en Suisse. La discussion qui en a résulté sur la standardisation et l'implication des acteurs dans l'élaboration des projets a donné un aperçu des différents avis dans la branche.

## 3. Perspectives

Le programme entre dans sa dernière ligne droite avec les débats parlementaires sur le crédit



Image symbolique  
perspectives

d'engagement au Conseil des États lors de la session d'été.

Afin que la phase de mise en œuvre du programme puisse démarrer le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les travaux de standardisation, les travaux préparatoires sur l'architecture de DigiSanté et la conception de l'organisation du programme seront poursuivis rapidement. Au cours du second semestre 2024, nous accorderons une attention particulière à la mise en place de la coordination.

Bien entendu, d'autres consultations DigiSanté seront organisées et le programme continuera d'être présenté lors de manifestations consacrées à la numérisation dans le secteur de la santé.

## Liens

[Vidéo explicative DigiSanté](#)

[Message concernant le crédit d'engagement](#)

[Website DigiSanté](#)

## Informations complémentaires

[Twitter](#) [YouTube](#) [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)